

« La Carriero Drecho » ? qu'est-ce que ça veut dire ?

« La Carriero Drecho » est le nom provençal de « la rue droite », surnom historique de la rue principale de La Ciotat, c'est à dire l'actuelle rue des « Poilus », surnom que nous avons choisi pour notre association.

Vous êtes intéressés **par la langue provençale, sa culture, son histoire, ses traditions, les valeurs de notre terroir** ? La Carriero Drecho répond à vos attentes :

-Des cours de langue tous niveaux (débutants, perfectionnement) et pour les enfants dans les écoles.

-Des activités culturelles variées autant dans les ateliers d'écriture que dans les ateliers théâtre qui ont conduit à la création d'un livre Français-Provençal et d'une saynète, la légende du « tambour de Roquevaire » jouée en Provençal à l'occasion de la commémoration du 335ème anniversaire du rattachement de Fontsaïnte à La Ciotat avec le CIQ du même quartier.

-Des sorties guidées sont aussi l'occasion d'étudier le savoir faire des anciens et comprendre les toponymes des noms de lieux traversés ; Cette année, des constructions en pierres, aqueducs de Roquefavour et de la clue, le trajet de l'eau de la Durance ont été étudiés.

Une année primée qui a mis La Ciotat à l'honneur :

-Prix poésie Emile Ripert 2009 : coupe, médailles nominatives offertes par le Félibrige.

-3ème prix pour les enfants, « Mirèio d'argènt » 2010 offerte par l'Union Provençale.

-2 premiers prix au concours de ciotadines obtenus par la Carriero Drecho.

La CARRIERO DRECHO EST **une équipe soudée, aux multiples spécificités, qui vous souhaite la bienvenue pour vous présenter les projets 2010-2011.**

Plusieurs intervenants à votre écoute au forum des associations: pour les cours de langue provençale tous niveaux, et dans les écoles, Mireille Dho et Marc Sghinolfi et pour l'histoire et le théâtre en Provençal, Louis Martel.

Toute l'année, les activités se poursuivent les lundis et jeudis, de 18h à 20h30 maison des associations, place EVARISTE GRAS.

Secrétariat : chez Mme Liebgott 41 chemin de Ste CROIX 13600 la CIOTAT 06 73 96 39 43

Contacts : Mireille Dho 06 70 51 20 24 Louis Martel 06 84 89 30 62



Silia crée un univers pour l'anniversaire de vos enfants

Depuis 2 ans, cette association anime anniversaires et autres festivités.



Silia association propose des jeux et des animations sur le thème choisi par l'enfant en fonction de ses goûts.

Quel parent n'est pas chaque année confronté au problème ? Animer l'anniversaire de son jeune enfant n'est pas chose si aisée surtout quand il s'agit de répondre à toutes ses exigences. Avec qui ? Où ? Quand ? Les réponses à apporter sont à chaque fois légion. Et la plus importante de toute: sur quel thème, cette année, distraire et faire plaisir à son chérubin et ses amis ?

Cette question-là, Célia Pognas, 22 ans, a dû y répondre pour son petit frère pendant longtemps. À force de se creuser la tête et de concevoir thèmes et animations, cette animatrice de colonies, titulaire du Bafa, a décidé de se lancer dans ce secteur d'activité mais à une plus grande échelle. Voilà comment est née Silia association.

Depuis 2008, cette structure propose des anniversaires à thèmes pour les enfants. "Les parents n'ont qu'une chose à prévoir: le gâteau, les boissons et les bonbons", explique la jeune étudiante et présidente de l'association. Une quinzaine est désormais au catalogue de l'association. Des plus traditionnels, Chevaliers et princesses, Star Wars, ou Mission agents secrets, à de plus inattendus comme Olympiades grecques ou Charlotte aux fraises. "Un ou deux animateurs, titulaires du Bafa ou BEP petite enfance, prennent en charge complètement pendant deux heures les enfants sur le thème choisi, poursuit Célia Pognas.

L'association faisant appel pour conforter l'illusion à des comédiens pour jouer les Jack Sparrow ou autres Spiderman.

Depuis deux ans Silia association a ainsi petit à petit trouvé son public puisqu'elle anime "au moins cinq anniversaires par semaine". Son rayon d'action s'est même élargi. "Nous intervenons aussi désormais pour des mariages, communions, baptêmes mais aussi pour un public adulte au travers de soirées spectacles", souligne la jeune présidente qui manage une dizaine d'animateurs, des étudiants principalement. "Nous sommes d'ailleurs continuellement à la recherche de nouveaux animateurs mais seulement s'ils sont titulaires du Bafa", conclut-elle.

Renseignements et réservations au 0650496688 ou sur
sila_association@live.fr ou www.silia-
association.sitew.com.

Paroles

D'asso

N°4 – Septembre 2010
Bulletin trimestriel

EDITO

Une 5^{ème} parution de « Paroles d'asso » démontre que le tissu associatif de notre ville a la volonté de développer sa communication par tous les moyens.

Nous vous proposons que ce nouveau numéro contribue à passer à une nouvelle étape, celle de développer ensemble des rencontres inter-associations à l'occasion de soirées thématiques et festives au sein même de nos structures associatives.

Aux associations fortes de propositions et de volonté, nous vous invitons à nous faire part de vos idées et suggestions afin de concrétiser ces rencontres qui peuvent être riches en échanges et en convivialité.

Ce bulletin est le vôtre, pour les prochaines éditions, rejoignez l'équipe de rédaction en nous adressant vos articles et photos par courriel à l'adresse : mda@mairie-laciotat.fr.

Prochain numéro prévu à l'occasion des fêtes de Noël, au mois de décembre 2010.

En bref / petites annonces

Le Petit Théâtre reprend ses activités le mercredi 6 octobre, hors vacances scolaires; les mercredis de 17h à 18h45 pour les ados à partir de 15 ans, salle Subilia n°3 et de 19h à 21h pour les adultes au CIQ de Fontsaïnte.
Renseignements au 04 42 83 07 39.

Le Vélo Sport ciotaden vous invite à participer à « la ciotadenne », 6^{ème} randonnée cycliste ouverte à tous :
Dimanche 10 octobre 2010 / 2 parcours (le 50 kms et le 90 kms)
Remise de prix et tombola pour les concurrents.
Renseignements : 06.70.36.98.10 / <http://velosportciotaden.fr> / contact@velosportciotaden.fr

La Ciotat Echecs

Amis des Associations de La Ciotat,

La Ciotat Echecs (LCE), association agréée par le Ministère Jeunesse et Sports, créé en octobre 2006 à l'initiative de Marcel Daumas, président, donne la possibilité de jouer aux échecs à tout ciotaden mais aussi à toute personne désirant s'inscrire et rejoindre la trentaine d'adhérents enregistrés à ce jour.

LCE c'est :

- > Trois lieux de jeu, trois tranches horaires différentes, chaque semaine, hors période estivale.
- > Un projet éducatif dans les collèges de la ville en phase de réalisation ;
- > Une action en cours dans les quartiers ;
- > Un enseignement de jeu par un professeur agréé par la Fédération Française du jeu d'Echecs ;
- > Une équipe en Nationale 6 ; Des joueurs inscrits en Tournois ;

MAIS SURTOUT :

LA POSSIBILITE D'APPRENDRE pour TOUS :

Les enfants, les jeunes, les adultes, les moins jeunes...

Just' O corps fait sa rentrée.

L'association Just' O corps, créée depuis 2007, lance la saison 2010 / 2011, avec en nouveauté l'arrivée de Guy Trinchéro au sein de l'équipe en tant que directeur pédagogique et artistique. L'école vous propose, avec des cours ouverts à tous, de vous familiariser ou d'approfondir les 3 disciplines principales de la danse : Classique, Jazz & Contemporain, sans oublier l'acrobatie et l'expression libre.

Tout au long de l'année, des professeurs de conservatoires régionaux et des chorégraphes internationaux viendront dispenser leur savoir auprès des élèves durant plusieurs périodes de stage.

Pour mémoire, Valérie Boularot et Alexia Ivaldi ont remporté avec leurs élèves, ces 3 dernières années, de nombreuses médailles d'or et d'argent, ainsi que plusieurs 1^{er} et 2^{ème} prix dans divers concours régionaux.

Reprise des cours le jeudi 2 septembre 2010.

Renseignements et inscriptions : Just' O corps - 4, avenue de la Pétanque - 06.19.66.14.32 - 06.17.70.67.45

C'est la rentrée au Vélo-Sport ciotaden.

En ce mois de septembre, période de rentrée des écoliers, collégiens et lycéens, le Vélo Sport ciotaden qui a fêté son cinquantième, organise dans le cadre du Forum des Associations l'opération « A la découverte des Sports Cyclistes », proposée par la Fédération Française du Cyclisme. Opération de promotion du vélo encadrée par des personnes compétentes. Les enfants et les jeunes du club pourront partager leur savoir et leur expérience avec les nouveaux arrivants.

Sur le stand, Place de l'Escalet, vous y trouverez ce samedi 11 septembre :

- Un accueil, des conseils et renseignements sur la vie du club,
- Des licenciés du club
- Une exposition de photos,
- Un parcours vélo.

Animation gratuite, vélos prêtés.

Contact : 06.70.36.98.10 / contact@velosportciotaden.fr

Information juridique

Modification d'une association

Pour toute modification d'une association (titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution) vous devez remplir le document « cerfa » N°13972*01 : Modification d'une association.

Téléchargement :

<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R19468.xhtml>.

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Quelle que soit la modification déclarée (titre, objet, adresse, dissolution), vous devez joindre à votre déclaration :

- un exemplaire de la délibération de l'organe délibérant,
- un exemplaire des statuts de l'association mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Les documents ci-dessus énumérés sont à remettre ou envoyer à l'adresse suivante : Préfecture des Bouches du Rhône- Bureau des Associations- Bd Paul Peytral - 13282 MARSEILLE CEDEX 20

La Préfecture se charge de transmettre la demande de publication à la Direction des Journaux Officiels.

Dès réception du récépissé de déclaration, procéder au paiement selon les modalités qui seront indiquées.

La parution est payante (31,00 euros pour modification) et doit être réglée par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Direction des Journaux Officiels. Adresse : 26, rue Desaix - 75727 Paris Cedex 15.

Retrouvez plus d'information sur le site internet :

www.laciotat.com

L'ACLAP RECHERCHE DES BENEVOLES

Une lutte acharnée contre la solitude : telle est la mission principale que s'est fixée l'ACLAP, une association d'accueil et d'aide aux personnes âgées, lorsqu'elle a ouvert ses portes à Marseille voici 25 ans.

Présente à La Ciotat depuis 2003, l'ACLAP fonctionne grâce au dévouement de bénévoles qui n'hésitent pas à utiliser leur temps libre pour mener des actions de solidarité, en assurant du maintien à domicile. Simple écoute, aide administrative, soutien psychologique, promenades, lectures...le rôle du bénévole peut évoluer en fonction du désir et des capacités de la personne âgée isolée ou démunie préalablement signalée par les différents relais sociaux de la ville. Pour mener à bien cette lutte contre l'exclusion, l'ACLAP a besoin de plus de bénévoles réellement motivés pour venir en aide à nos aînés.

Rejoignez l'ACLAP - Tel 04 42 71 36 45



Service Civique

Le **Service Civique** créé par la loi du 10 mars 2010 est rentré dans sa phase opérationnelle et sa mise en œuvre nationale est confiée à l'Agence du Service Civique.

Les Missions- locales participent sur leur territoire au développement de ce dispositif et doivent en faire la promotion auprès de l'ensemble de leurs partenaires associatifs.

Le Service Civique est un **engagement volontaire qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans** qui souhaitent s'engager en donnant de leur temps à la collectivité :

La mission exercée visera l'**intérêt général** dans de nombreux domaines : culture et loisir, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, interventions d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité et sport.

Le Service Civique n'est ni un contrat de travail, ni une aide à la recherche d'un emploi, ni un stage, il dure de **6 mois à 12 mois**, pour une activité hebdomadaire minimale de 24 heures : il donne lieu au versement d'une indemnité de **540 à 640€, prise en charge par l'Etat**, et il ouvre droit aussi à un régime complet en matière de protection sociale.

Pour que votre association puisse devenir structure d'accueil et accueillir un jeune dans le cadre du Service Civique un dossier pour une demande d'agrément doit être téléchargé, complété et déposé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Afin de vous accompagner dans ces démarches la Mission-locale se tient à votre disposition.

Votre contact :

Jean-François RUEDA

Conseiller en Insertion

Mission-Locale du Canton de La Ciotat

06.29.22.25.73 - 04.42.08.80.55 - ifrueda@ml-laciotat.asso.fr



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE
ET DES
SOLIDARITÉS ACTIVES

AGENDA

Les dossiers de demande de subventions municipales sont à retirer auprès de la Maison des associations, place Evariste Gras ou à télécharger à partir du **20 septembre 2010 jusqu'au vendredi 25 octobre 2010**. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 15 novembre.

Réunion bilan du Forum

Vendredi 29 octobre
à 18h00
Salle du Conseil municipal

Retrouvez plus d'information sur le site internet :

www.laciotat.com

PAROLES D'ASSO

Directeur de la publication : Jean-Claude Landrein
Responsable de la publication : Direction de la Vie associative
Rédacteur en chef : Laurent Leonardelli
Comité de rédaction N°4 : M. Daumas, M. Dh o , JP Ganteaume, C. Laurence, C. Lescos, C. Pognas, JF Rueda, M. Villetard
Conception/ Réalisation graphique : Direction de la Vie associative - Laurent Leonardelli
Imprimé en 400 exemplaires
Diffusion : Site internet de la Ville
www.laciotat.com

